

REGLEMENT INTERIEUR du 4^{ème} OPEN de Bonneuil/Marne

Article 1 : Organisation

Le Pion de Bonneuil organise son 4ème Open d'échecs **dimanche 14 Juin 2026** à l'espace Louise Voelckel Rue du 8 mai 1945 94380 Bonneuil/Marne.

Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés.

La Licence B est obligatoire (possibilité de prendre la licence sur place).

Les résultats du présent tournoi seront comptabilisés pour le classement Rapide FIDE du mois de Juillet 2026.

Les droits d'inscription sont de 5€ pour tous.

Article 2 : Règles du jeu applicables

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde) applicables à compter du 1^{er} janvier 2023.

Au cours d'une partie, un premier coup illégal achevé et constaté par l'arbitre sera sanctionné par un ajout de 1 minute à la pendule de l'adversaire, le deuxième coup illégal mettra fin à la partie avec perte de celle-ci sauf si l'adversaire ne peut mater par une suite de coups légaux.

Si l'arbitre voit un coup illégal ou un drapeau tombé, il l'annoncera.

Article 3 : Appariements et règles

Les appariements informatisés (programme PAPI 3.3.8) se font au Système Suisse **intégral**.

Les règles appliquées sont celles de la F.I.D.E. et notamment l'annexe A spécifique au jeu rapide

L'article A5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Sont appariés à la première ronde tous les joueurs qui ont payé les droits d'inscription et qui ont pointé. Les retardataires au pointage pourront être appariés à la ronde 2 uniquement avec accord de l'organisateur et de l'arbitre.

Remarques :

- Jouer à deux mains est un coup illégal.
- Appuyer sur la pendule sans avoir joué un coup est un coup illégal.
- La partie est perdue après le 2ème coup illégal achevé.

Article 4 : Cadence et Horaires

Le tournoi se joue en 5 rondes. Les participants jouent toutes les rondes.

Le tournoi est homologué par la Fédération Française des Échecs (F.F.E.) sous le n°72000

Les joueurs déjà inscrits devront se présenter auprès de l'arbitre avant 13h45. Tout joueur arrivant après cette limite sera apparié à la ronde 2.

La cadence est de 15 minutes + 5 sec/coup par joueur.

Horaires à titre indicatif :

Ronde 1 : 14h00

Ronde 4 : 16h15

Ronde 2 : 14h45

Ronde 5 : 17h00

Ronde 3 : 15h30

Remise des prix à partir de 18h00

Article 6 : Forfaits

Tout joueur peut arriver à son échiquier dans la limite du temps qui lui est imparti par rapport à l'heure de lancement de la ronde. Si aucun des deux joueurs n'est présent au début de la ronde, seul le temps des Blancs s'écoule jusqu'à son arrivée.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir n'est pas apparié à la ronde suivante. Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la Direction des sanctions de la FFE.

Le délai du forfait est de 15mn.

Article 5 : Résultats et Classement

A l'issue de la partie, les deux joueurs rangent les pièces sur l'échiquier, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) saisit le résultat à la table d'arbitrage grâce au logiciel mis à disposition en accès libre aux tables de résultats.

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie, Victoire : 1 point, Partie nulle : 1/2 point, Perte : 0 point.

Les systèmes de départage des ex-aequo sont dans l'ordre le **Buchholz tronqué**, puis le **Buchholz** et enfin le **Cumulatif**.

En accord avec l'article C07-16.6, le calcul des départages sera calculé par le logiciel PAPI, suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023

Rappel : Si une personne non classée possède un classement FIDE standard au début d'un tournoi rapide ou blitz, ce classement standard est utilisé pour le calcul du classement. Cette personne est considérée comme étant classée

Article 6 : Prix

Les prix sont attribués à la place selon le classement final (incluant les départages).

Une Coupe et un cadeau seront remis :

- aux 3 premiers du tournoi
- à la première féminine
- au premier Bonneuillois
- au premier Jeune de moins de 16 ans (si plus de 5 dans la catégorie)
- au premier Jeune de moins de 12 ans (si plus de 5 dans la catégorie)
- au premier Jeune de moins de 10 ans (si plus de 5 dans la catégorie)

Les prix ne sont pas cumulables.

Seuls les joueurs présents pourront recevoir leur prix, sauf dérogation préalable accordée par l'organisateur. Tout prix non distribué reste la propriété de l'organisateur.

Article 7 : Comportement des Joueurs

Il est interdit de fumer et de vapoter dans la salle du tournoi.

Il est interdit d'analyser et de blitzer dans la salle de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu.

Il est aussi formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne un avertissement écrit et la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.

Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante. Le forfait est déclaré lorsque le joueur a épuisé la totalité de son temps sans avoir joué un coup sur l'échiquier.

Seuls les arbitres et assimilés seront admis dans la salle de jeu durant les rondes.

Article 8 : Droit à l'image et au son

La participation à cette compétition implique l'acceptation que les photographies et vidéos sur lesquelles les joueurs apparaissent (image et voix) soit utilisées à des fins promotionnelles par le club d'échecs Le Pion de Bonneuil, sur ses documents et sur son site Internet, pendant une période de 10 ans. Le droit à l'image et le respect de la vie privée seront préservés si un participant en fait la demande explicite auprès de l'organisateur.

Article 10 : Arbitrage

L'arbitre du tournoi est Hélène GELIN – Arbitre Fédéral Open 2.

Article 11 : Divers

L'inscription à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Les arbitres

Hélène GELIN

Les organisateurs

Le Pion de Bonneuil